VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 mars 2014 – n° 10
140010

ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés inscrits au Budget Primitif 2014 et sur les crédits inscrits par Décision Modificative n° 1 en date du 7 mars 2014, les subventions suivantes pour participer aux dépenses de fonctionnement des associations et organismes bénéficiaires.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à verser les subventions telles que définies ci-dessous :

Fonction 0482 :
(relations internationales)

- Observatoire Pharos.....500 €
- Ligue de l'Enseignement des Vosges *(projet de solidarité dans le domaine de l'agriculture en faveur du village d'Okadiere au Sénégal)* ...3 000 €
- Sénégal'inf *(mission de l'école d'infirmières du CH au Sénégal)*.....1 000 €
- Amicale des Tunisiens (crédits réservés).....500 €

Fonction 5245 :
(vie associative)

Complément locations de salles 2013
- Club de Marzelay.....54 €
- Club des Molières.....9 €
- Comité de gestion la Bolle – Les Grandrupts.....1 077 €
- Le Kemberg.....101 €

Fonction 61 :
(actions en faveur des personnes âgées)

- Centre communal d'action sociale.....140 000 €

Fonction 900 :
(action économique)

- Maison de l'Emploi de la Déodatie.....500 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES (88)

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*34*
Procurations.....	*1*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 mars 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Michel DORNER, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT (procuration à C.Saint-Dizier du point n°2 au point n° 12), Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à Francine WALTER du point n° 1 au n° 2), Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusé et a donné procuration :

Patrick BERNARD à Christian PIERRET

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.